



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIBOURNE

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2014

Nombre de conseillers

*composant le Conseil
Municipal : 35*

L'an deux mil quatorze, le dix octobre, à 19 heures, le conseil municipal s'est réuni, au lieu habituel de ses délibérations, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON, Maire

Etaient Présents :

Monsieur Philippe BUISSON, Maire,

Madame Laurence ROUEDE, Madame Corinne VENAYRE, Monsieur Thierry MARTY, Madame Catherine BERNADEAU, Monsieur Denis SIRDEY, Madame Agnès SEJOURNET, Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Madame Annie POUZARGUE, Monsieur Régis GRELOT, Monsieur Jean-Pierre GAUTHIER, Madame Monique JULIEN, Monsieur Daniel BEAUFILS, Monsieur Patrick NIVET, Madame Annie CONTE, Madame Esther SCHREIBER, Madame Isabelle HARDY, Madame Véronique PIVETEAU, Madame Sabine AGGOUN, Madame Gabi HÖPER, Monsieur Omar N'FATI, Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Monsieur Val DUCLOS, Madame Sandy CHAUVEAU, Monsieur Alain HERAUD, Monsieur Jean-Paul GARRAUD, Monsieur Christophe DARDENNE, Madame Claire BLONDEL, Madame Nathalie FONTAINE, Monsieur Rodolphe GUYOT, Monsieur Gonzague MALHERBE Conseillers

Etaient excusés :

Monsieur Michel GALAND pouvoir à Madame Annie POUZARGUE,
Monsieur Joël ROUSSET pouvoir à Madame Agnès SEJOURNET,
Monsieur Noureddine BOUACHERA pouvoir à Monsieur Philippe BUISSON,
Madame Fabienne MONTAUD pouvoir à Madame Nathalie FONTAINE,

Madame Sandy CHAUVEAU a été nommée secrétaire de séance.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

Lors de cette séance, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 3 octobre 2014, a pris la délibération suivante :

Nombre de conseillers présents ou ayant donné pouvoir : 35

Par 34 voix pour et 1 abstention (Monsieur Gonzague MALHERBE), le conseil municipal a adopté le dossier suivant :

ACHATS ET MARCHÉS PUBLICS

Rapporteur : Monsieur Régis GRELOT, délégué à la propreté, aux espaces verts et l'aménagement des quais et des berges

- **14.10.242** : AMÉNAGEMENT DES QUAIS DE LIBOURNE - AUTORISATION DE LANCEMENT DE CONCOURS DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Laurence Rouède, Régis Grelot, Corinne Venayre, Gabi Höper, Jean-Paul Garraud, Titulaires, Jean-Philippe Le Gal, Agnès Séjournet, Jean-Pierre Gauthier, Catherine Bernadeau et Christophe Dardenne, Suppléants, ont été désignés pour composer le jury.

La séance a été levée à 20 heures 45.

Vu pour être affiché, conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales,

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON
Maire de Libourne